

Ce n'est pas tellement facile. Les institutions résistent aux changements et quand ces institutions ont comme objectif déclaré d'accéder au pouvoir politique et de le conserver, la résistance est d'autant plus grande. Je considère cette rencontre comme un élément de l'apprentissage essentiel que nous faisons tous.

Il en est de même de la publication du document sur notre politique extérieure. A plus long terme la valeur de ce document dépend, non des armes qu'il donne aux critiques du Gouvernement ni de la manière dont on utilise ces armes, mais de la qualité, de la pertinence et de l'efficacité des discussions publiques que le livre provoque.

Vous savez donc maintenant pourquoi nous avons publié ce document. Mais comment a-t-il été composé? Un éminent quotidien de Toronto soutient que le Gouvernement dans son exposé sur la politique extérieure, a fait prévaloir ses vues sur l'expérience éclairée des fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures, alors que, selon un journal influent de Montréal, les bureaucrates obscurantistes ont réussi une fois de plus à brouiller la netteté des grandes lignes de la politique gouvernementale. A vous de choisir.

Permettez-moi de vous montrer comment on a vraiment procédé. Tout d'abord, plusieurs organismes et ministères du Gouvernement ont préparé les documents de base, qu'on a ensuite assemblés et résumés en rapports de dimensions à peu près utilisables. On a ensuite tenu, sous les auspices de l'Institut canadien des affaires internationales, des réunions de fonctionnaires, d'universitaires, d'hommes d'affaires et d'autres personnes qui connaissaient bien les sujets à l'étude et s'y intéressaient particulièrement. Certains d'entre vous ont sans doute participé à ces réunions. Elles ont constitué de véritables séances d'apprentissage. La première, consacrée à l'Europe, a probablement été à peine plus qu'une leçon sur ce qu'il ne faut pas faire. Mais la dernière consacrée au Pacifique, a offert à tous les intéressés une expérience vivante et fructueuse.

Quand la matière de ce document est parvenue au conseil des ministres, elle était la quintessence de deux années de travail et d'expérience. Il a soulevé de vives discussions au sein des comités du Cabinet pendant plusieurs semaines, puis il a fait la navette entre les comités et les hauts fonctionnaires jusqu'à ce que le Cabinet puisse le présenter au public comme un exposé clair et net des vues du Gouvernement sur la politique extérieure mise au service des Canadiens.

J'aborde maintenant le point essentiel, à savoir le contenu de ce document et le but auquel il tend.

La révision de notre politique extérieure se devait d'identifier et de sonder les postulats qui ont servi de base à cette politique. Cependant, il fallait absolument retenir le postulat selon lequel "pour la majorité des Canadiens, leur "bien-être politique" ne peut être assuré que si le Canada demeure un état indépendant, démocratique et souverain". Sans ce postulat, toute discussion sur une politique extérieure au service des Canadiens serait inutile. Sans indépendance et sans souveraineté, nous n'avons pas besoin d'une politique extérieure. Sans démocratie, toute discussion publique est vaine.